

COMPTE - RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUOUX

SEANCE DU JEUDI 6 SEPTEMBRE 2012

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation : 30.08.2012

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de votants : 11

L'an deux mille douze, le jeudi 6 septembre à 18 heures, le Conseil Municipal de BUOUX, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Alain CAYLA, Maire.

Présents : M.M. Cayla, Morard, Planchon, Roux, Boyer, Chazine, Chabaud Claude, Ducloux, Leporati, Chabaud Marc et Barthélémy

M. Olivier Florens, Vice-Président du Conseil Général de Vaucluse

Absents :

A été élu secrétaire : M. Marc Chabaud

Ordre du jour

I] Délibérations :

- 1) Acceptation de dons d'œuvres artistiques (peintures, photographies), de livres sur l'histoire locale et de cartes postales

II] Affaires courantes :

- 1) Pacte Territorial
- 2) Projet préfectoral de fusion des neuf Syndicats d'électrification rurale du département
- 3) Contrôles SPANC par Sogedo
- 4) Incendie du 1^{er} août

III] Affaires Diverses :

- 1) Compte rendu du vide-grenier du 5 août
 - 2) Préparation du repas des habitants : dimanche 30 septembre ?
-

Les délibérations

N° 12-19 - DONNÉES À LA COMMUNE

Les affaires courantes

1) Pacte Territorial

Une réunion de lancement, animée par le Cabinet *Sémaphores Territoires*, s'est tenue à Apt le 26 juillet dernier. Elle avait notamment pour objet la présentation de la méthodologie de la mission et de l'équipe d'intervention, des échanges sur les grands enjeux du territoire, et la détermination d'un calendrier pour les premières réunions. Ainsi, le Cabinet d'étude viendra à Buoux le 6 septembre, il prévoit un Séminaire des élus le 6 octobre à Bonnieux et un Comité de pilotage le 15 octobre à Apt.

2) Projet préfectoral de fusion des neuf Syndicats d'électrification rurale du département

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal d'Electrification Rurale de la Région d'Apt (SIER) en date du 21 août, suggérant d'attendre les conclusions d'une réunion de travail entre les Présidents des neufs syndicats d'électrification rurale de Vaucluse, avant de délibérer pour accepter le projet de fusion desdits syndicats tel qu'exposé par Monsieur le Préfet dans son projet d'Arrêté du 7 août.

Il est rappelé que le projet de périmètre est soumis pour accord aux conseils municipaux des communes et des conseils communautaires des communautés de communes membres, et pour avis simple aux comités syndicaux des syndicats existants. L'accord étant obtenu à la majorité qualifiée des communes et communautés membres. A défaut de recueillir la majorité qualifiée, le Préfet peut passer outre en sollicitant l'avis de la CDCI. Il est décidé d'attendre les recommandations du SIER de la Région d'Apt.

3) Contrôles SPANC par Sogedo

Par courriel en date du 27 avril, Sogedo a transmis en Mairie une synthèse intégrant les appréciations des risques sanitaires et environnementaux, notés dans les rapports de 2005 à 2007 effectués, en leur temps par le Sivom du Calavon. Ladite synthèse pourrait servir de base pour hiérarchiser les priorités de Sogedo, au titre d'une nouvelle campagne de contrôles des assainissements individuels. Elle pourrait commencer début 2013.

Par ailleurs, il est suggéré de demander à Sogedo de venir exposer en Mairie, aux membres du Conseil, le contexte réglementaire relatif aux installations, contrôles etc.

4) Incendie du 1^{er} août

L'importance des moyens déployés, tant humains et matériels qu'aériens, a permis de limiter la surface incendiée, hors terres plantées de lavandin et truffiers, à 4 hectares. Aucune maison n'a été touchée, mais une terrasse en pierre de carrière attenante à

une piscine a été teinte par les « retardants » largués par les bombardiers d'eau. Les propriétaires qui le souhaitent peuvent saisir la compagnie d'assurance de l'entreprise à l'origine de l'incendie. La société Gervasoni, quand à elle, devrait être missionnée par l'assureur pour nettoyer les espaces brûlés. Dans les suites de ce sinistre sont évoquées : la nécessité de débroussaillage et d'abatage de pins, d'essais de tocsin, de concertation entre les élus et les Services de secours en cas de sinistre, de nettoyage du hangar de la famille Rinaudo etc.

Les questions diverses

1) Compte rendu du vide-grenier du 5 août

Il a rencontré un vif succès, avec quelques 52 emplacements occupés au prix unitaire de 10 €. Pour les prochains vide-grenier, il conviendrait de prévoir plus d'élus pour l'accueil des exposants

2) Préparation du repas des habitants : dimanche 30 septembre ?

La date du 30 septembre est confirmée pour un pique-nique au Moulin Clos, en cas de temps instable les tables seront dressées dans le réfectoire. *La Galette vagabonde* préparera le plat principal qui sera servi froid, pas de changement par rapport aux années précédentes pour l'entrée, le dessert etc.

3) Autres questions diverses

- l'accès au Fort sera gratuit lors des Journées du Patrimoine
- Monsieur le Premier Adjoint représentera la commune au prochain comité syndical du PNRL
- un caveau du cimetière, appartenant à un non habitant de Buoux, est en vente
- un défibrillateur automatique de marque ZOLL (du type de ceux utilisés par le SDIS) va être acquis et installé temporairement, et sous auvent, à l'extérieur de la Mairie. L'entrée de la Mairie, dans le cadre de sa mise en accessibilité, sera modifiée en 2013 par la création d'un plan incliné et d'une « terrasse », aussi une niche s'y intégrant pourra t-elle être alors créée afin d'abriter le défibrillateur

Fin de la séance à : 21h